

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT,
DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

DÉPARTEMENT de Bass. Alpes.

BUREAU de St-Jean

Succession de M. Figoureux Michel

décédé à St-Jean, le 3 avril 1888

NUMÉRO DE LA DÉCLARATION : 8

Du 23 février 1888.

Regu de M. : Faulet-Jeuin, subrogé
à Me Allousson

la somme de mult. quatre vingt cinq francs
vingt cinq centimes

montant des droits détaillés ci-contre, sous toute réserve.

Le Receveur de l'Enregistrement,

R. Ardouin

DÉTAIL DES DROITS PERÇUS.	VALEURS.		DROITS.	
	fr.	c.	fr.	c.
ACTIF MOBILIER.				
A 2/3 p. o/o sur.....	1620.95		119	
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
ACTIF IMMOBILIER (en capital).				
A 2/3 p. o/o sur.....	10624.50		749	
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
TOTAL des droits simpl. s. 868				
Droits et demi-droits en sus. "				
TOTAL sujet aux décimes. 868				
Décimes..... 219				
TOTAL..... 1085				
Timbre de la quittance..... 25				
Frais de poursuites.....				
TOTAL GÉNÉRAL..... 1085				

